

Budget sensible au genre au Canada

Introduction

La relation entre le genre et l'économie remonte à la nuit des temps. En 1988, Marilyn Waring a catalysé et transformé l'attention contemporaine portée à cette relation clé avec son livre *If Women Counted*, qui remettait en question les processus de comptabilité nationale afin d'inclure et de refléter le travail non rémunéré des femmes.¹ Une attention supplémentaire a été accordée à cette question dans les articles 345 et 346 du *Programme d'action de Beijing de 1995*.² Plus récemment, la *recommandation de 2015* du Conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'égalité des sexes dans la vie publique a incité les pays membres à accorder une attention accrue aux pratiques de budgétisation sensible au genre.³

Le présent rapport analyse les approches en matière de budgétisation sensible au genre dans les administrations fédérales, provinciales et territoriales du Canada entre 2015 et 2025, en se concentrant principalement sur la période depuis 2020. Les objectifs de ce rapport sont les suivants :

- fournir des informations et des aperçus sur les pratiques efficaces en matière de budgétisation sensible au genre.
- évaluer dans quelle mesure la budgétisation sensible au genre est mise en œuvre dans les administrations fédérales, provinciales et territoriales du Canada
- formuler des recommandations pour soutenir des approches durables et en constante amélioration en matière de budgétisation sensible au genre au Canada.

À propos de la budgétisation sensible au genre

Qu'est-ce que la budgétisation sensible au genre ?

La budgétisation sensible au genre est une approche axée sur les processus visant à obtenir des résultats équitables en matière de politique budgétaire. Appliquée à tous les mécanismes budgétaires (par exemple, les dépenses, les allocations, les subventions, la génération de revenus), elle met en lumière la manière dont les objectifs financiers et leur mise en œuvre ont un impact sur les inégalités dans la société en « intégrant les considérations de genre [et intersectionnelles] à toutes les étapes du processus décisionnel budgétaire »⁽⁴⁾. À travers

¹ Marilyn Waring, *If Women Counted: A New Feminist Economics* (San Francisco : Harper & Row, 1988).

² ONU Femmes. *Déclaration et Programme d'action de Beijing et Déclaration politique et résultats de Beijing +5* (New York : Nations Unies, 1995 : réimprimé en 2014) 192, consulté en juin 2025, https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/PFA_E_Final_WEB.pdf.

³ OCDE, *Recommandation du Conseil de l'OCDE de 2015 sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie publique* (Publications de l'OCDE, Paris, 2016), consulté en juin 2025, <https://doi.org/10.1787/9789264252820-en>.

⁴ Institut du genre et de l'économie, *Gender Budgeting: A Tool for Achieving Equality* (Rotman School of Management, Université de Toronto, Toronto, 2017), 1, 2, consulté en juin 2025, <https://www.gendereconomy.org/gender-budgeting-a-tool-for-achieving-equality/>.

ce processus, des budgets sensibles au genre sont élaborés, les écarts entre les sexes sont comblés et l'égalité (entre les sexes) est promue.⁵

Bien qu'il soit parfois associé ou confondu avec la budgétisation sensible au genre, le budget sensible au genre n'est pas une approche fragmentaire et réactive aux questions touchant les femmes et/ou les groupes diversifiés. Il ne s'agit pas non plus d'un mécanisme permettant de suivre les promesses ou les dépenses liées aux « questions féminines ». ⁶ La budgétisation sensible au genre est plutôt un outil fiscal visant à renforcer l'égalité socio-économique, qui implique l'allocation de ressources et l'évaluation des progrès concrets par rapport à un plan assorti d'objectifs et d'indicateurs précis. ⁷ Ce faisant, la budgétisation sensible au genre rend les objectifs, les processus et les résultats des finances publiques plus transparents et plus équitables.

⁸

Pourquoi la budgétisation sensible au genre est-elle importante ?

La budgétisation sensible au genre est une approche proactive fondée sur la conviction que l'égalité des sexes est essentielle au bien-être socio-économique et, en fin de compte, à la réussite de la société. Grâce à des évaluations préalables et a posteriori des besoins, de l'impact et de l'efficacité, la budgétisation sensible au genre peut aider à concentrer les efforts de consultation du gouvernement, ce qui permet d'économiser et de mieux orienter les précieuses ressources du gouvernement et de la société civile. Elle peut également entraîner des changements dans la manière dont les indicateurs économiques clés sont élaborés et calculés, améliorant ainsi la compréhension et l'analyse du produit intérieur brut (PIB) et de l'innovation. Enfin, la budgétisation sensible au genre a souvent une corrélation positive avec les résultats économiques⁹. Cela dit, lorsque la budgétisation sensible au genre n'est pas mise en œuvre ou est mal menée, elle peut avoir un impact négatif sur diverses communautés. Par exemple, le sous-financement ou la réduction des aides à la garde d'enfants peut nuire à la capacité des femmes à participer au marché du travail, étant donné que celles-ci continuent d'assumer la majeure partie de la charge de la garde des enfants dans les ménages et les familles monoparentales¹⁰.

OCDE, *Gender Budgeting in OECD Countries 2023* (OECD Publishing, Paris, 2023), 7, consulté en juin 2025, <https://doi.org/10.1787/647d546b-en>.

⁵ OCDE, *Gender Budgeting in OECD Countries 2023*.

Institut du genre et de l'économie, *Gender Budgeting: A Tool for Achieving Equality*.

⁶ Institut du genre et de l'économie, *Gender Budgeting: A Tool for Achieving Equality*, 4.

⁷ *Qu'est-ce que la budgétisation sensible au genre ? : The Economist Explains, The Economist (en ligne)*. (The Economist Intelligence Unit N.A., Incorporated, Londres : 2017) consulté en juin 2025.

Emily Woolner, « Évaluation des performances de la budgétisation sensible au genre au Canada », *Université d'Ottawa, Institut d'études fiscales et de démocratie, The Last Page* (blog), 31 mai 2019, consulté en juin 2025, <https://ifsd.ca/2019/05/performance-gender-budgeting/>.

⁸ Ramil Abbasov, « Transforming Public Finance: How Gender Budgeting Drives Equity and Growth » (Transformer les finances publiques : comment la budgétisation sensible au genre favorise l'équité et la croissance), *Modern Diplomacy*, 19 février 2025, consulté en juin 2025, <https://moderndiplomacy.eu/2025/02/19/transforming-public-finance-how-gender-budgeting-drives-equity-and-growth/>.

⁹ Institut du genre et de l'économie, *Gender Budgeting: A Tool for Achieving Equality*, 2

¹⁰ « Le budget 2024 de l'Ontario laisse tomber les femmes et les personnes de genre divers : le sous-financement des services aggrave les inégalités entre les sexes », *Fédération du travail de l'Ontario*, consulté en juin 2025, <https://ofl.ca/ontarios-2024-budget-fails-women-and-gender-diverse-people/>.

Budgétisation sensible au genre efficace

La littérature sur la budgétisation sensible au genre met souvent en avant quelques pratiques clés qui favorisent une budgétisation efficace sensible au genre. Le schéma établi par l'OCDE pour une budgétisation efficace tenant compte de la dimension de genre était le plus adapté à cette analyse en raison de son exhaustivité (il comprend cinq piliers thématiques et sept pratiques couvrant toutes les étapes et toutes les phases du processus budgétaire), de l'inclusivité des critères définis dans d'autres analyses et de son applicabilité à tous les niveaux de gouvernance, ce qui facilite la comparaison à l'intérieur et à l'extérieur du Canada. Le tableau ci-dessous présente l'approche de l'OCDE en matière de budgétisation efficace tenant compte de la dimension de genre¹¹

Pilier	Critères d'efficacité connexes
Cadres institutionnels et stratégiques	<ul style="list-style-type: none">• Durabilité à travers les cycles politiques.<ul style="list-style-type: none">○ Par exemple, législation, structures organisationnelles• Intégration dans le cadre budgétaire.<ul style="list-style-type: none">○ Par exemple, sous la direction du ministre des Finances
Méthodes et outils	<ul style="list-style-type: none">• application tout au long du cycle budgétaire<ul style="list-style-type: none">○ Par exemple, sous la direction du ministre des Finances
Environnement favorable	<ul style="list-style-type: none">• soutenu par des données et des analyses solides.<ul style="list-style-type: none">○ Par exemple, consultations, évaluations, objectifs GBA+, politiques.• La mise en œuvre implique le renforcement des capacités.<ul style="list-style-type: none">○ Par exemple : statistiques, collecte de données
Responsabilité et transparence	<ul style="list-style-type: none">• Le processus renforce la transparence et la responsabilité du gouvernement.<ul style="list-style-type: none">○ Par exemple : fiches d'évaluation/rapports, suivi, rapports.
L'impact	<ul style="list-style-type: none">• Le lien entre la budgétisation et les objectifs d'égalité entre les sexes est renforcé.<ul style="list-style-type: none">○ Par exemple, s'il existe un plan, l'analyse porte sur ce plan.

Bien que le cadre de l'OCDE soit utile, il ne tient pas compte de la solidité des pratiques en elles-mêmes. Par exemple, l'existence d'un programme de formation gouvernemental visant à renforcer les capacités ne reflète pas la qualité d'un tel programme ni la mesure dans laquelle il favorise la compréhension ou contribue à la confusion ou à l'adhésion des personnes chargées de mettre en œuvre la budgétisation sensible au genre. Par conséquent, lors de l'application du cadre, l'existence de chaque pratique a d'abord été notée et, dans la mesure du possible, une analyse de la force d'une pratique particulière ou de l'aboutissement de toutes les pratiques a été fournie. Dans cette optique, chaque pilier et chaque pratique efficace ont été examinés de manière globale.

¹¹ OCDE, *La budgétisation sensible au genre dans les pays de l'OCDE 2023*.

OCDE, *Meilleures pratiques de l'OCDE en matière de budgétisation sensible au genre* (Publications de l'OCDE 2023), consulté en juin 2025, [https://one.oecd.org/document/GOV/SBO\(2023\)2/en/pdf](https://one.oecd.org/document/GOV/SBO(2023)2/en/pdf).

Méthodologie

Les objectifs du présent rapport sont les suivants :

- fournir des informations et des aperçus sur les pratiques efficaces en matière de budgétisation sensible au genre.
- évaluer dans quelle mesure la budgétisation sensible au genre est mise en œuvre dans les juridictions législatives du pays.
- formuler des recommandations visant à soutenir des approches durables et en constante amélioration en matière de budgétisation sensible au genre.

Une recherche secondaire sur Internet portant sur la littérature grise et les politiques gouvernementales a été menée entre avril et juin 2025. Les premières étapes ont consisté à examiner la littérature et les ressources relatives à la budgétisation sensible au genre afin de se faire une idée générale du travail dans ce domaine et des délais associés, tant dans le contexte canadien qu'international.

Par la suite, la recherche s'est concentrée sur l'analyse de chaque juridiction législative au Canada afin de comprendre dans quelle mesure et de quelle manière le cadre de l'OCDE a été mis en œuvre. Cela a impliqué d'analyser le contexte de chaque juridiction en termes de :

- a) les élections et/ou les assemblées législatives entre 2015 et 2025 afin de cartographier les changements au sein du gouvernement.
- b) les postes/mandats/ministères actuels et passés au sein du cabinet afin de cartographier les responsabilités en matière de condition féminine/égalité des sexes et de budgétisation sensible au genre.
- c) sites web des ministères/départements concernés pour les contenus liés à l'égalité des sexes.
- d) les comités consultatifs pertinents, tels que ceux sur la condition féminine, le cas échéant.
- e) Budget, politique fiscale et processus connexes du ministère responsable des finances.
- f) les informations tirées des rapports annuels des ministères, le cas échéant et si elles sont disponibles.
- g) législation pertinente.

En plus de ce qui précède, les informations générales et les communiqués de presse publiés par le Forum des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine entre 2015 et 2025 ont été examinés.

Lorsque les juridictions ne disposaient pas de cadres législatifs concernant la condition féminine/l'égalité des sexes et que les élections ont entraîné un changement de parti au pouvoir, il a été difficile d'obtenir des informations historiques. Dans de tels cas, les informations contenues dans le budget et le rapport annuel sont devenues une source de données importante.

Chaque juridiction a été analysée en fonction de sa mise en œuvre de chacune des pratiques efficaces en matière de budgétisation sensible au genre telles que définies dans le cadre de l'OCDE. Cela a donné lieu à une note de 1 à 7, oui/non. Des points supplémentaires ont été pris en compte pour déterminer si la mise en œuvre était :

- solide ou performante.
- durable pendant au moins la moitié de la période considérée
- sur une trajectoire d'amélioration continue, de stagnation ou même de recul.

Lors de l'application du cadre, l'existence de chaque pratique a d'abord été notée, puis une analyse de la mise en œuvre ou de l'aboutissement de toutes les pratiques a été fournie. Cela a abouti à un système de notation basé sur dix points (voir tableau 1).

État d'avancement de la budgétisation sensible au genre

au Canada Gouvernement fédéral

L'attention portée à la budgétisation sensible au genre au Canada est antérieure à la recommandation de l'OCDE de 2015. Dès 2008, un rapport du Comité permanent de la condition féminine du Parlement, intitulé *Vers une budgétisation sensible au genre : relever le défi de l'égalité entre les sexes*, a présenté un certain nombre de recommandations sur le sujet.¹² Ce n'est qu'à l'occasion de son énoncé économique de l'automne 2016 que le gouvernement s'est engagé à appliquer l'analyse comparative entre les sexes (ACS+) aux mesures budgétaires à venir, la rendant obligatoire pour tous les mémoires au Cabinet et les soumissions au Conseil du Trésor.¹³ À partir de 2017, l'ACS+ a progressé grâce à l'utilisation d'une déclaration sur l'égalité des sexes, qui identifie les différents effets des politiques publiques en matière d'égalité des sexes et des facteurs d'identité connexes. Des progrès ont été réalisés en 2018 dans la promotion de la budgétisation sensible au genre grâce à :

- l'introduction d'un cadre de résultats en matière d'égalité des sexes (GRF), une feuille de route comprenant des objectifs et des indicateurs pour parvenir à l'égalité des sexes.
- le lancement du Centre de statistique sur la diversité et l'inclusion des genres de Statistique Canada, avec des données correspondant au GRF.
- la loi canadienne sur l'intégration de la dimension de genre dans le budget, qui établit dans la loi des mesures connexes en matière de politique, de mise en œuvre et de transparence, telles que la communication des impacts¹⁴.
- La loi sur le ministère de la Condition féminine et de l'Égalité des sexes, qui officialise les structures de responsabilité en matière d'égalité entre les sexes au sein du gouvernement.
- un groupe interinstitutionnel chargé de soutenir la mise en œuvre¹⁵

¹² Comité permanent de la condition féminine, *Vers une budgétisation sensible au genre : relever le défi de l'égalité entre les sexes*, Yasmin Ratansi, présidente. Rapport 11, Ottawa : Chambre des communes, 2008, consulté en juin 2025, <https://www.ourcommons.ca/DocumentViewer/en/39-2/FEWO/report-11/>. Il convient de noter que les recommandations de ce rapport ont été présentées à nouveau lors de la session parlementaire suivante, en 2009.

¹³ « Archivé – Énoncé sur l'égalité entre les sexes », Budget 2019, Plan budgétaire, gouvernement du Canada, date de modification 2019-03-19, <https://budget.canada.ca/2019/docs/plan/chap-05-en.html#Gender-Statement-Equality>.

¹⁴ Gouvernement du Canada, « Déclaration sur l'égalité entre les sexes archivée ».

Vanessa Preston et Miek Van Gaalen, « L'égalité entre les sexes au Canada », *HillStudies*, 2025-04-E. (Ottawa, Bibliothèque du Parlement, 27 janvier 2025), 11.

<https://lop.parl.ca/staticfiles/PublicWebsite/Home/ResearchPublications/HillStudies/PDF/2025-04-E.pdf>.

¹⁵ OCDE, *Gender Budgeting in OECD Countries 2023*, 19.

Au cours des années suivantes, d'autres mécanismes ont été mis en place pour soutenir la mise en œuvre effective de la budgétisation sensible au genre, notamment : un document annexe sur l'ACS+, fournissant des informations synthétiques sur les mesures budgétaires, ainsi que des formations et des outils sur l'ACS+ (2019), des déclarations sur le genre, la diversité et la qualité de vie, des rapports sur l'impact budgétaire et un plan d'action sur les données ventilées pour soutenir à la fois la planification et le suivi des impacts, ainsi qu'un groupe de travail sur les femmes dans l'économie (2021).

Les améliorations apportées au fil du temps ont contribué à consolider le processus fédéral d'intégration de la dimension de genre dans le budget. Le CRG amélioré comprenait des buts, des objectifs et des indicateurs, et était aligné sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies¹⁶. De plus en plus, des données ont été mises à disposition par Statistique Canada. Les rapports d'impact fournissaient des informations plus complètes, faisant référence à un nombre croissant d'indicateurs et se rapportant au CRG. La structuration des responsabilités entre le Conseil du Trésor, le Bureau du Conseil privé et le ministère des Femmes et de l'Égalité des sexes, ainsi que l'obligation d'inclure des analyses de l'ACS+ dans les présentations au Conseil, les mémoires au Cabinet et les cadres de résultats ministériels¹⁷ ont également contribué à soutenir la durabilité de la budgétisation sensible au genre. La durée prolongée et l'engagement continu du gouvernement libéral depuis novembre 2015 ont permis à la budgétisation sensible au genre de s'implanter solidement dans le processus d'élaboration des politiques fiscales canadiennes.

Dans un rapport de l'OCDE publié en 2023 et analysant les processus de budgétisation sensible au genre dans 38 pays, le Canada a obtenu le score le plus élevé (sur la base du cadre décrit précédemment), ne perdant des points qu'en matière d'engagement avec la société civile comme mesure de transparence et de responsabilité.¹⁸ L'OCDE a également souligné un rapport du vérificateur général du Canada indiquant que davantage pourrait être fait pour aider les ministères à s'engager dans l'analyse comparative entre les sexes +, à renforcer leurs capacités, à combler les lacunes en matière de données ventilées et à améliorer le suivi et la communication d'informations.

¹⁹

Pour continuer à faire progresser l'égalité entre les sexes grâce à la budgétisation sensible au genre, le gouvernement devra formuler des objectifs plus spécifiques et mesurables. Cela permettra aux ministères de mettre en œuvre des mesures efficaces et d'analyser les lacunes/progrès par rapport aux objectifs fixés. À cet égard, l'Institute for Fiscal Studies and Democracy a fait valoir qu'une approche davantage axée sur les résultats permettrait au gouvernement fédéral de lier les objectifs d'égalité aux décisions d'allocation des ressources correspondant au GRF.²⁰

¹⁶ Preston et Van Gaalen, *Hill Studies*, 9.

¹⁷ Woolner, « Évaluation des performances de la budgétisation sensible au genre au Canada ».

¹⁸ OCDE, *La budgétisation sensible au genre dans les pays de l'OCDE 2023*, 41.

¹⁹ OCDE, *Gender Budgeting in OECD Countries 2023*, 41. Voir également https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/English/parl_oag_202205_03_e_44035.html.

²⁰ Woolner, « Évaluation du rendement de la budgétisation sensible au genre au Canada ».

Soutien fédéral à l'intégration de la dimension de genre dans le budget

Les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour améliorer les processus de budgétisation sensible au genre ont abouti à la mise en place de mécanismes, de ressources et d'outils qui peuvent soutenir et ont soutenu les efforts connexes dans tout le pays. Il s'agit notamment du Forum des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine (le Forum), des centres de données de Statistique Canada et des ressources de formation sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+).

Le Forum, qui s'est réuni pour la première fois en 1982, organise une réunion annuelle des ministres de tout le Canada. Les membres échangent des informations, collaborent et peuvent influencer le changement²¹. Dès 1995, le Forum a soutenu une approche sexospécifique de l'élaboration des politiques et, en 2015, ses membres ont « convenu de continuer à explorer les défis et les solutions possibles dans la mise en œuvre de l'analyse sexospécifique dans toutes les juridictions »²². Le travail du Forum a soutenu l'AG+ dans d'autres juridictions, notamment dans les Territoires du Nord-Ouest, en créant une équipe de travail qui a partagé des outils, du savoir-faire et des connaissances²³.

Les efforts continus de Statistique Canada pour compiler et partager des données via son Centre de données statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion constituent une contribution notable au soutien de la budgétisation sensible au genre. Le Centre est relié au GRF, un ensemble de données désagrégées en constante expansion concernant les groupes méritant l'équité et les données socio-économiques et démographiques connexes. Combinées aux efforts des provinces, des secteurs et des informations sur le marché du travail local, par exemple, ces données ont le potentiel de servir et de faire progresser l'efficacité de la budgétisation sensible au genre dans toutes les juridictions.

Le cours sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) du gouvernement fédéral est accessible au public. Il offre aux utilisateurs une introduction aux concepts de base de l'analyse intersectionnelle et leur permet de découvrir comment différents facteurs identitaires peuvent influencer sur la manière dont les programmes gouvernementaux sont perçus. Le maintien continu de ce cours, en particulier lorsqu'il est combiné à d'autres outils,²⁴ peut compenser la nécessité pour d'autres juridictions de créer des outils de formation.

²¹ « Forum des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT) responsables de la condition féminine », gouvernement du Canada, date de modification : 30 juillet 2024, <https://www.canada.ca/en/women-gender-equality/gender-equality/forum-federal-provincial-territorial-ministers.html>.

²² « ^{33e} réunion annuelle des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine, communiqué de presse – Les ministres responsables de la condition féminine abordent la question de l'élimination de la violence sexuelle et du renforcement de la sécurité économique des femmes lors de la ^{33e} réunion annuelle », Secrétariat de la Conférence intergouvernementale canadienne, daté du 18 juin 2015, <https://scics.ca/en/product-produit/news-release-status-of-women-ministers-address-ending-sexual-violence-and-increasing-womens-economic-security-at-33rd-annual-meeting/>.

²³ « Faire progresser les questions d'égalité entre les sexes : analyse comparative entre les sexes », gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, consulté en juin 2025, <https://www.eia.gov.nt.ca/en/priorities/advancing-gender-equality-issues/gender-based-analysis>.

²⁴ Telles que le « Guide sur la terminologie relative à l'équité, à la diversité et à l'inclusion », gouvernement du Canada, date de modification 2025-04-07, <https://www.noslangués-ourlanguages.gc.ca/en/publications/equité-diversité-inclusion-equity-diversity-inclusion-eng>.

Gouvernements provinciaux et territoriaux

La mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre varie selon les provinces et les territoires du Canada. Bien que leurs approches en matière de mise en œuvre puissent différer, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador et la Colombie-Britannique (C.-B.) ont mis en place un processus évolutif de budgétisation sensible au genre. L'Île-du-Prince-Édouard, le Québec et les Territoires du Nord-Ouest ont mis en œuvre des mesures qui soutiennent la budgétisation sensible au genre et peuvent continuer à favoriser sa progression. D'autres, comme l'Ontario, l'Alberta, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, ont manifesté leur intention et/ou ont mis en place certains mécanismes initiaux pour la mise en œuvre.

En revanche, la mise en œuvre en Saskatchewan, au Manitoba et en Nouvelle-Écosse n'est généralement pas évidente.

Dans les provinces, Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique sont à l'avant-garde de la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre. Chacune d'entre elles dispose d'un plan ou d'un objectif en la matière, bien que leur forme et leur portée varient. La Colombie-Britannique a mis en place une stratégie EDI pour sa fonction publique, le Nouveau-Brunswick a élaboré des plans et des rapports sur des thèmes spécifiques tels que les femmes et les filles autochtones, la lutte contre le racisme et la pauvreté⁽²⁵⁾ tandis que Terre-Neuve vise à fournir des conseils et à élaborer des politiques fondés sur des données probantes²⁶. Leurs efforts respectifs en matière de budgétisation sensible au genre, déjà bien avancés, seraient améliorés par un plan cohérent en faveur de l'égalité des sexes, qui permettrait d'évaluer les budgets sensibles au genre et leurs impacts.

Ces plans doivent s'harmoniser avec les autres plans et stratégies provinciaux et les compléter. Chacun de leurs processus présente des forces et des faiblesses qui lui sont propres. Par exemple, le Nouveau-Brunswick publie des déclarations utiles sur l'incidence budgétaire qui évoluent d'une analyse d'initiatives spécifiques vers une approche pangouvernementale. Elles s'appuient sur un profil d'égalité daté (2016) et sur des rapports statistiques plus récents axés sur des thèmes tels que la participation économique, la violence sexiste et la santé mentale, par exemple. Une approche plus cohérente et durable de la collecte et de la conservation des données axées sur l'équité est évidente en Colombie-Britannique, qui a créé une norme sur les données relatives au genre et au sexe, adopté une loi sur les données antiracistes et publié un plan provincial en matière de données.

²⁵ « Tisser nos voix ensemble : la voie du Nouveau-Brunswick vers la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQIA+ autochtones », gouvernement du Nouveau-Brunswick, consulté en juin 2025, <https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/corporate/promo/weaving-our-voices-together.html>.
Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Vaincre la pauvreté ensemble 4 : Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, 2025-2030*. (Fredericton : Province du Nouveau-Brunswick, 2025), <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/esic/pdf/overcoming-poverty-4-2025-2030.pdf>, gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Rapport final du commissaire au racisme systémique*, (Fredericton, province du Nouveau-Brunswick, 2022), <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Corporate/Promo/systemicracism-racismesystemique/SystemicRacismCommissionerFinalReport.pdf>.

²⁶ « Bureau de la condition féminine et de l'égalité des sexes, À propos du Bureau », gouvernement de Terre-Neuve, consulté en juin 2025, <https://www.gov.nl.ca/exec/wge/office/>.

soutenir l'équité, la réconciliation et la prise de décisions fondées sur des données probantes²⁷. Enfin, alors que le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve ont tous deux nommé des ministres chargés des questions relatives aux femmes et à l'égalité des sexes et ont légiféré sur leurs conseils provinciaux respectifs pour les femmes, la Colombie-Britannique a nommé un secrétaire parlementaire à l'égalité des sexes auprès du ministre des Finances afin de guider l'intégration de la budgétisation sensible au genre dans la politique et les processus fiscaux. Cette démarche est soutenue par un comité du sous-ministre adjoint sur l'équité, la diversité et l'inclusion et un bureau de l'équité entre les sexes chargé de coordonner l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans tous les ministères et d'assurer son intégration dans les budgets, les politiques et les programmes.²⁸ Cette structure est remarquable en raison de l'harmonisation entre les postes, les ministères, les comités et les résultats souhaités.

Les Territoires du Nord-Ouest, l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec sont des praticiens de niveau intermédiaire. L'approche des Territoires du Nord-Ouest en matière de budgétisation sensible au genre est relativement récente, mais elle s'appuie sur un cadre politique, intitulé *Égalité entre les hommes et les femmes dans les Territoires du Nord-Ouest*, qui remonte à 1998. Des engagements récents en faveur d'une approche pangouvernementale, en plus d'une analyse comparative entre les sexes combinée à la création d'une unité chargée de l'égalité des sexes, visent à garantir que les décisions politiques et financières du gouvernement tiennent compte de leur impact sur divers groupes²⁹. Comme indiqué précédemment, les T.N.-O. s'appuient sur leur participation en tant que membre du groupe de travail sur l'ACS+ du Forum pour soutenir leur travail.

Le Québec a adopté une approche pilote axée sur les projets en matière d'égalité des sexes, plutôt qu'une approche axée sur le budget. Guidée par sa deuxième Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, cette approche vise à « consolider et renforcer le rôle » du Secrétariat à la Condition féminine (SCF),³⁰ tout en offrant la possibilité d'appliquer et d'évaluer l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) afin de favoriser l'amélioration continue. Reprenant bon nombre des mécanismes de la budgétisation sensible au genre, cette approche offre une perspective sur les différentes voies menant à l'égalité entre les femmes et les hommes. Il est important de noter que cela comprend

²⁷ « Provincial Data Plan », gouvernement de la Colombie-Britannique, publié le 22 novembre 2023, <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/data/initiatives/provincial-data-plan>.

²⁸ « Égalité des sexes en Colombie-Britannique », Bureau de l'égalité des sexes, gouvernement de la Colombie-Britannique, consulté en juin 2025, <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/gender-equity>.

Gouvernement de la Colombie-Britannique, *ministère des Finances, Plan de service 2025/2C-2027/8*, (Victoria : ministère des Finances, mars 2025), 5, <https://www.bcbudget.gov.bc.ca/2025/sp/pdf/ministry/fin.pdf>.

« Équité, diversité et inclusion dans la fonction publique de la Colombie-Britannique », gouvernement de la Colombie-Britannique, dernière mise à jour le 27 mars 2024, <https://www.bcbudget.gov.bc.ca/2025/sp/pdf/ministry/fin.pdf>.

²⁹ Caroline Wawzonek, *Discours sur le budget, 2021-2022, Territoires du Nord-Ouest*, (Yellowknife : ministère des Finances, 20021), 10, https://www.fin.gov.nt.ca/sites/fin/files/resources/budget_2021-budget_address_and_papers.pdf.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, « Faire progresser les questions d'égalité entre les sexes : analyse comparative entre les sexes ».

³⁰ Direction du Développement de l'Égalité et des Affaires Administratives Secrétariat à la Condition Féminine, *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027*, (Gouvernement du Québec : Québec, 2023), 22, <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/STR-strategie-egalite-femme-homme-2022-2027-EN-SCF.pdf>, p. 22.

transférer la responsabilité d'un comité interministériel, qui a soutenu l'élaboration de la stratégie, à celle d'un comité de suivi.³¹ Cette approche s'apparente à celle utilisée au Rwanda, où les projets pilotes ont été menés par quatre ministères avant d'être étendus.³²

De même, l'Île-du-Prince-Édouard a adopté une approche politique et programmatique en matière d'égalité des sexes. Cela signifie que l'analyse de l'égalité des sexes et de la diversité (GDA) est appliquée lors de l'examen des initiatives plutôt que dans le cadre de la planification budgétaire, des impacts et des résultats. Cela peut donner lieu à des approches fragmentaires, élaborées en réaction à des questions spécifiques, plutôt qu'à des approches coordonnées et stratégiques axées sur la réalisation de l'égalité des sexes à long terme. En 2021 et 2022, le Comité consultatif sur la condition féminine de l'Île-du-Prince-Édouard a demandé au gouvernement d'adopter une loi en faveur de la budgétisation sensible au genre. L'Île-du-Prince-Édouard mène de larges consultations avant l'élaboration du budget et des progrès ont été réalisés en matière de renforcement des capacités en matière d'analyse de l'impact selon le genre dans l'ensemble du gouvernement grâce à un groupe de travail interministériel. En fin de compte, cependant, l'analyse semble être effectuée par un analyste et le Secrétariat interministériel à la condition féminine, plutôt que de renforcer les capacités de manière plus générale³³.

Dans les autres provinces et territoires – Ontario, Alberta, Yukon, Nunavut, Manitoba, Saskatchewan et Nouvelle-Écosse –, certains outils de budgétisation sensible au genre sont ou pourraient être mis en place, mais ces provinces et territoires ne semblent pas s'orienter vers la budgétisation sensible au genre. Les mécanismes connexes sont plus sensibles aux changements politiques et sont souvent liés à ce qui est perçu comme des questions touchant les femmes. Par exemple, en Ontario, une ministre déléguée aux Affaires économiques et sociales des femmes travaille sous la tutelle du ministre des Services à l'enfance et aux communautés. Dans ces juridictions, l'accent est généralement mis sur l'élaboration de politiques et de programmes ou sur le développement d'initiatives qui répondent ou traitent de questions traditionnellement axées sur les femmes – généralement la violence, la garde d'enfants, la santé maternelle et, dans une moindre mesure, l'égalité salariale et la participation au marché du travail. Au mieux, cela signifie une approche réactive à l'égard des questions de genre dans l'élaboration de la politique budgétaire et du budget. En outre, sans un plan pour l'égalité des sexes, une approche pangouvernementale de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) soutenue par des données et des formations, ces juridictions courent le risque de réduire à néant les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes. Par exemple, une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) des réductions d'impôt sur le revenu

³¹ Direction du Développement de l'Égalité et des Affaires Administratives Secrétariat à la Condition Féminine, *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027*, 68.

³² Woolner, « Évaluation des performances de la budgétisation sensible au genre au Canada ».

³³ Conseil consultatif sur la condition féminine de l'Île-du-Prince-Édouard (ACSW), *Soumission de l'ACSW de l'Île-du-Prince-Édouard aux consultations prébudgétaires pour le budget de fonctionnement 2022-2023*, (Charlottetown : 21 janvier 2022), <https://peistatusofwomen.ca/wp-content/uploads/2022/02/Final-Web-PEIACSW-Submission-to-the-Pre-Budget-Consultations-2022-2023.pdf>.

incluses dans le budget 2023-2024 du Manitoba ont montré qu'elles augmenteraient les inégalités de revenus entre les sexes, aggravant ainsi l'écart salarial entre les hommes et les femmes ³⁴.

Conclusion

Le présent rapport analyse les approches en matière de budgétisation sensible au genre dans les juridictions législatives du Canada entre 2015 et 2025. Il applique un cadre de l'OCDE comprenant sept pratiques efficaces dans cinq domaines thématiques, auxquelles s'ajoutent trois critères supplémentaires liés à la durée des efforts de budgétisation sensible au genre, à la robustesse du processus de la juridiction et à l'amélioration continue (voir tableau 1). Malgré la nécessité d'apporter certaines améliorations, le processus du gouvernement fédéral peut servir de modèle aux provinces et aux territoires. Ces derniers auraient tout intérêt à utiliser la formation fédérale sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), les données et les capacités de Statistique Canada, ainsi que les connaissances combinées du Forum fédéral-provincial-territorial sur la condition féminine.

Parmi les provinces et les territoires, quelques-uns utilisent des éléments de budgétisation sensible au genre, tandis que d'autres appliquent l'analyse comparative entre les sexes à la législation, aux politiques, aux programmes et parfois aux processus d'élaboration du budget. Aucun n'a légiféré en matière de genre, et rares sont ceux qui ont mis en place un processus coordonné et centralisé intégré au cycle budgétaire. Lorsque des aspects de la budgétisation sensible au genre sont en cours de mise en œuvre, la prochaine étape dans l'amélioration continue consisterait à formuler et à analyser un plan qui relie les processus budgétaires aux résultats en matière d'égalité des sexes. Lorsque l'ABC+ est utilisée, les liens avec les processus budgétaires, le ministre des Finances et les approches pangouvernementales peuvent être renforcés. Enfin, les gouvernements qui appliquent l'ABC+ ou d'autres outils d'examen des programmes sont invités à passer d'une approche réactive à l'égard de l'égalité des sexes à l'élaboration de programmes et d'initiatives visant à

des processus proactifs et favorables à l'égalité des sexes, soumis à un suivi ou à un examen. Cela implique de s'éloigner de l'approche traditionnelle qui se concentre uniquement sur les « questions féminines » pour adopter une approche gouvernementale globale visant à atteindre l'égalité des sexes et considérant les femmes comme des membres à part entière, compétents et actifs de la société.

³⁴« Les réductions d'impôt au Manitoba vont accentuer l'écart salarial entre les sexes : nouvelle analyse », Centre canadien de politiques alternatives, CCPA-MB, 8 mars 2024, https://www.policyalternatives.ca/news-research/manitoba-tax-cuts-will-intensify-the-gender-pay-gap-new-analysis/?utm_source=chatgpt.com.

Recommandations

Les administrations publiques canadiennes doivent aller au-delà des programmes et initiatives réactifs et segmentés destinés aux femmes et opter plutôt pour des approches engagées, globales, intégrées, planifiées, dotées de ressources, évaluables et systémiques afin de parvenir à l'égalité entre les sexes. Les recommandations suivantes, axées sur la budgétisation sensible au genre, soutiendront cette transformation essentielle :

1. Que le gouvernement fédéral améliore la formulation des objectifs dans le CRG, en veillant à ce qu'ils soient précis et mesurables.
2. Que le gouvernement fédéral renforce la consultation et l'engagement des groupes constitutifs concernant les processus, les impacts et les résultats de la budgétisation sensible au genre. Cela revêt une importance particulière alors que le gouvernement canadien se tourne vers de grands projets d'infrastructure.
3. Que les provinces et les territoires utilisent les outils fédéraux au profit de leurs propres processus budgétaires liés au genre.
4. Que les provinces et les territoires s'inspirent des exemples du gouvernement fédéral et du Québec en élaborant des plans précis et mesurables pour atteindre l'égalité entre les sexes dans leurs juridictions respectives.
5. Que les provinces et les territoires renforcent leurs processus budgétaires liés au genre en adoptant des approches solides et intégratives à l'échelle de l'ensemble du gouvernement, notamment en renforçant la responsabilité du conseil exécutif par le biais de la législation, en intégrant l'application des analyses de l'ACS+ (ou intersectionnelles) à toutes les étapes de l'élaboration et du suivi du budget, du développement des infrastructures et de la planification du commerce interprovincial.
6. Que tous les ministres et sous-ministres des juridictions gouvernementales assument à la fois la responsabilité et l'obligation de rendre compte de l'amélioration durable de la condition des femmes et de la promotion de l'équité.

Tableau 1 : Processus de budgétisation sensible au genre dans les juridictions législatives canadiennes

Juridiction	Cadres stratégiques institutionnels		Méthodes G Outils	Environnement favorable		Responsabilité G Transparence	Impact	Durée	Robustesse	Amélioration continue	Total /10
	Structures de durabilité (par exemple, législation, structures)	Intégration dans le cadre budgétaire (par exemple, sous la direction du ministère des Finances)	Outils utilisés tout au long du cycle budgétaire (par exemple, consultations, évaluations, GBA+, objectifs, politiques)	S'appuie sur des données et des analyses solides (par exemple, statistiques, collecte de données)	Mise en œuvre soutenue par le renforcement des capacités (par exemple, formation, guide, ressources)	La budgétisation sensible au genre renforce la transparence et la responsabilité du gouvernement (par exemple, statuts/bulletins, suivi/rapports)	Renforcement du lien entre le budget et l'égalité des sexes (par exemple, existence d'un plan, analyse liée au plan)	Maintenu pendant au moins la moitié de la période de référence	Robuste et intégré vs performatif	Sur la voie d'une amélioration continue, stagnant ou même en recul.	
Canada	O	O	O	O	O	O	O	+	+	+	10
Terre-Neuve	Y	Y	O	O	O	O	N	+	-	+	8
Nouveau-Brunswick	Y	Y	O	N	O	O	N	+	-	+	7
Colombie-Britannique	Y	Y	O	O	N	O	N	+	-	-	6
Quebec	Y	N	N	O	O	N	O	+	+	+	6
Île-du-Prince-Édouard	Y	N	O	O	O	N	N	+	-	-	5
Territoires du Nord-Ouest	Y	Y	O	N	N	N	N	+	-	+	5
Ontario	Y	N	N	N	O	N	N	+	-	-	3
Alberta	Y	N	N	O	N	N	N	+	-	-	3
Yukon	Y	Y	N	O	N	N	N	-	-	-	3
Nunavut	Y	N	N	O	N	N	N	+	-	-	3
Saskatchewan	Y	N	N	N	N	N	N	-	-	-	1
Manitoba	Y	N	N	N	N	N	N	-	-	-	1
Nouvelle-Écosse	Y	N	N	N	N	N	N	-	-	-	1

Bibliographie

Abbasov, Ramil. « Transformer les finances publiques : comment la budgétisation sensible au genre favorise l'équité et la croissance ». *Modern Diplomacy*. 19 février 2025, consulté en juin 2025, <https://moderndiplomacy.eu/2025/02/19/transforming-public-finance-how-gender-budgeting-drives-equity-and-growth/>.

Centre canadien de politiques alternatives, CCPA-MB. « Les réductions d'impôt au Manitoba vont accentuer l'écart salarial entre les sexes : nouvelle analyse ». 8 mars 2024. https://www.policyalternatives.ca/news-research/manitoba-tax-cuts-will-intensify-the-gender-pay-gap-new-analysis/?utm_source=chatgpt.com.

Secrétariat de la Conférence intergouvernementale canadienne. «^{33e} réunion annuelle des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine, communiqué de presse – Les ministres responsables de la condition féminine abordent la question de l'élimination de la violence sexuelle et du renforcement de la sécurité économique des femmes lors de la^{33e} réunion annuelle ». Daté du 18 juin 2015. <https://scics.ca/en/product-produit/news-release-status-of-women-ministers-address-ending-sexual-violence-and-increasing-womens-economic-security-at-33rd-annual-meeting/>.

Direction du Développement de l'Égalité et des Affaires Administratives Secrétariat à la Condition Féminine. *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027*. Gouvernement du Québec : Québec, 2023. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/STR-strategie-egalite-femme-homme-2022-2027-EN-SCF.pdf>.

Gouvernement de la Colombie-Britannique. « Équité, diversité et inclusion dans la fonction publique de la Colombie-Britannique ». Dernière mise à jour le 27 mars 2024. <https://www.bcbudget.gov.bc.ca/2025/sp/pdf/ministry/fin.pdf>.

---. « Équité entre les sexes en Colombie-Britannique, Bureau de l'équité entre les sexes ». Consulté en juin 2025. <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/gender-equity>.

---. « Plan provincial en matière de données ». Publié le 22 novembre 2023. <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/data/initiatives/provincial-data-plan>.

---. *Ministère des Finances, Plan de service 2025/26-2027/8*. Victoria : Ministère des Finances, mars 2025. <https://www.bcbudget.gov.bc.ca/2025/sp/pdf/ministry/fin.pdf>

---. « Plan provincial en matière de données ». Publié le 22 novembre 2023. <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/data/initiatives/provincial-data-plan>.

Gouvernement du Canada. « Archivé – Déclaration sur l'égalité entre les sexes », Budget 2019, Plan budgétaire. Date de modification : 19 mars 2019. <https://budget.canada.ca/2019/docs/plan/chap-05-en.html#Gender-Statement-Equality>.

---. « Forum des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT) responsables de la condition féminine ». Date de modification : 30 juillet 2024. <https://www.canada.ca/en/women-gender-equality/gender-equality/forum-federal-provincial-territorial-ministers.html>.

---. « Guide sur la terminologie relative à l'équité, à la diversité et à l'inclusion ». Date de modification : 7 avril 2025. <https://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/en/publications/equite-diversite-inclusion-equity-diversity-inclusion-eng>.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. *Vaincre la pauvreté ensemble 4 : Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, 2025-2030*. Fredericton : Province du Nouveau-Brunswick, 2025. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/esic/pdf/overcoming-poverty-4-2025-2030.pdf>,

---. *Rapport final du commissaire au racisme systémique*. Fredericton, province du Nouveau-Brunswick, 2022. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Corporate/Promo/systemicracism-racismesystemique/SystemicRacismCommissionerFinalReport.pdf>.

---. « Tisser nos voix ensemble : la voie du Nouveau-Brunswick vers la sécurité pour les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones ». Consulté en juin 2025. <https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/corporate/promo/weaving-our-voices-together.html>.

Gouvernement de Terre-Neuve. « Bureau de la condition féminine et de l'égalité des sexes, À propos du bureau ». Consulté en juin 2025. <https://www.gov.nl.ca/exec/wge/office/>.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. « Faire progresser les questions d'égalité entre les sexes : analyse comparative entre les sexes ». Consulté en juin 2025. <https://www.eia.gov.nt.ca/en/priorities/advancing-gender-equality-issues/gender-based-analysis>.

Institut du genre et de l'économie. *Budgétisation sensible au genre : un outil pour parvenir à l'égalité*. Rotman School of Management, Université de Toronto, Toronto, 2017. Consulté en juin 2025. <https://www.gendereconomy.org/gender-budgeting-a-tool-for-achieving-equality/>.

OCDE. *Recommandation du Conseil de l'OCDE de 2015 sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie publique*. Éditions OCDE, Paris, 2016. Consulté en juin 2025. <https://doi.org/10.1787/9789264252820-en>.

---. *Gender Budgeting in OECD Countries 2023*. Éditions OCDE, Paris, 2023. Consulté en juin 2025. <https://doi.org/10.1787/647d546b-en>.

---. *Meilleures pratiques de l'OCDE en matière de budgétisation sensible au genre*. Éditions OCDE, Paris, 2023. Consulté en juin 2025. [https://one.oecd.org/document/GOV/SBO\(2023\)2/en/pdf](https://one.oecd.org/document/GOV/SBO(2023)2/en/pdf).

Fédération du travail de l'Ontario. « Le budget 2024 de l'Ontario laisse tomber les femmes et les personnes de divers genres : le sous-financement des services aggrave les inégalités entre les genres ». Consulté en juin 2025. <https://ofl.ca/ontarios-2024-budget-fails-women-and-gender-diverse-people/>.

Conseil consultatif sur la condition féminine de l'Île-du-Prince-Édouard (ACSW). *Soumission de l'ACSW de l'Île-du-Prince-Édouard aux consultations prébudgétaires pour le budget de fonctionnement 2022-2023*. Charlottetown : 21 janvier 2022. <https://peistatusofwomen.ca/wp-content/uploads/2022/02/Final-Web-PEIACSW-Submission-to-the-Pre-Budget-Consultations-2022-2023.pdf>.

Preston, Vanessa et Miek Van Gaalen. « L'égalité des sexes au Canada ». *HillStudies*. 2025-04-E. Ottawa, Bibliothèque du Parlement, 27 janvier 2025. Consulté en juin 2025. <https://lop.parl.ca/staticfiles/PublicWebsite/Home/ResearchPublications/HillStudies/PDF/2025-04-E.pdf>.

Comité permanent de la condition féminine. *Vers une budgétisation sensible au genre : relever le défi de l'égalité des sexes*. Yasmin Ratansi, présidente. Rapport 11. Ottawa : Chambre des communes, 2008. Consulté en juin 2025. <https://www.ourcommons.ca/DocumentViewer/en/39-2/FEWO/report-11/>.

ONU Femmes. *Déclaration et Programme d'action de Beijing et Déclaration politique et résultats de Beijing +5*. New York : Nations Unies, 1995. Réimprimé en 2014. Consulté en juin 2025. https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/PFA_E_Final_WEB.pdf.

Waring, Marilyn. *If Women Counted: A New Feminist Economics*. San Francisco : Harper & Row, 1988.

Wawzonek, Caroline. *Budget Address, 2021-2022, Northwest Territories*. Yellowknife : Ministry of Finance, 2021. https://www.fin.gov.nt.ca/sites/fin/files/resources/budget_2021-budget_address_and_papers.pdf

Qu'est-ce que la budgétisation sensible au genre ? : The Economist Explains. The Economist (en ligne). Londres : The Economist Intelligence Unit N.A., Incorporated, 2017. Consulté en juin 2025.

Woolner, Emily. « Évaluation du rendement de la budgétisation sensible au genre au Canada ». *Université d'Ottawa, Institut d'études fiscales et démocratie : The Last Page* (blogue). 31 mai 2019. Consulté en juin 2025. <https://ifsd.ca/2019/05/performance-gender-budgeting/>.